



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

services bancaires

Question écrite n° 44494

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le manque de transparence et de justification des tarifs pratiqués par les banques pour la gestion des comptes de leurs clients. Bon nombre de nos concitoyens se plaignent du manque de transparence des prix pratiqués par les établissements bancaires concernant la gestion des comptes. Cette inquiétude ne cesse d'augmenter, en particulier à cause de l'augmentation des prix, du manque de légitimité de ceux-ci en rendant payant des prestations qui étaient gratuites. En conséquence, il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de clarifier la pratique tarifaire des banques vis-à-vis de leur clientèle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44494

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5631